



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 Décembre 2021

PROTEGER TOUS LES ACTEURS DU FOOTBALL !

Le Syndicat des Arbitres du Football d'Elite tient à saluer les décisions prises ces dernières heures, d'un côté par la Commission de Discipline de la Ligue de Football Professionnel, de l'autre par le Gouvernement. Elles viennent rappeler à tous, si besoin en était, que nul ne peut chercher à intimider un arbitre, et que nul ne peut agresser un acteur du jeu.

Ces positions clarifient le processus de prise de décision en cas d'incidents dans les stades. Les violences physiques et verbales n'ont pas leur place dans les enceintes, à l'égard des arbitres comme de l'ensemble des acteurs, qu'ils soient joueurs, entraîneurs, médecins, délégués ou dirigeants.

L'exemplarité du football professionnel vis-à-vis du football amateur est essentielle, les comportements du football de haut niveau ayant un impact direct sur les terrains de Districts et de Ligues.

C'est donc avec grande satisfaction que le SAFE et les arbitres qu'il représente en ont pris connaissance.

Contact presse : José Dias
06.26.53.23.61 - jose.dias@safe-arbitres.fr

Le Syndicat des Arbitres du Football d'Elite (SAFE) a pour missions de promouvoir la fonction et de défendre les intérêts individuels et collectifs des arbitres des championnats d'élite. Le SAFE représente les arbitres centraux et arbitres assistants officiant en Ligue 1, Ligue 2, National et Division 1 Féminine. Pour plus d'informations : www.safe-arbitres.fr.